

Organisé par la
section Cyclotourisme
du C.A.Mantes-la-Ville



Rallye des Primevères route

47 - 65 - 80 - 94 km

Renseignements :
06 16 10 49 40
camv.cyclo@gmail.com

dimanche 13 avril 2025

Engagements :

- Licenciés : 7 €
- Non Licenciés : 10 €

Jeunes - 18 ans :

- Licenciés : Gratuit
- Non Licenciés : 4 €

Point de ravitaillement
sur les parcours
65, 80 et 94 km

Casse-croûte et boisson à l'arrivée

Lots par tirage au sort

Retrouvez les parcours sur le site : <http://www.camvcyclo.com>



Les participants sont considérés
en promenade personnelle.
Ils doivent se conformer aux règles
élémentaires de prudence,
au respect de l'environnement
et au code de la route.

Inscriptions : de 7h.30 à 9h.
Clôture : 15 h.30

Départ :
Stade Aimé-Bergeal
37 rue Louise-Michel
à Mantes-la-Ville

Le port du casque
est vivement recommandé



FÉDÉRATION
FRANCAISE DE
CYCLOTOURISME

ffvelo.fr

